



PHOTO N°6 : PLAN DU PORT EN 1963

L'ensemble portuaire prend forme sur un plan à l'initiative de l'association "Les Usagers du Port". Nous voyons, sur cette vue en perspective, le projet original probablement dressé en 1963, agréé ensuite par le ministère de la Justice. Les autorisations administratives en matière d'occupation du Domaine Maritime sont obtenues le 25 octobre 1963. Notons que ce plan d'origine sera modifié en 1997, pour voir se prolonger la digue en ligne droite et se terminer la réalisation de la passe, accès obligatoire pour entrée et sortir du port.

La première digue communale, d'une hauteur de 1,50 m et d'une longueur de 60 m se situait à l'emplacement de celle réalisée par les plaisanciers (voir photo N°5). Elle était submergée lors des marées qui dépassaient le coefficient 90. Ces travaux de construction verront leur aboutissement après deux longues années. La nouvelle municipalité acceptera de prendre en charge sa réalisation et se substituera à l'association le 14 avril 1965.

Au fil des années, des investissements importants seront échafaudés et programmés : rallongement de la grande jetée (600 m actuellement au lieu de 60 m à l'origine), fermeture de la passe, construction de la capitainerie et du parking, mise en place de pontons, etc. Ils accompagneront le succès touristique grandissant de la commune et contribueront à l'attrait croissant de son port.